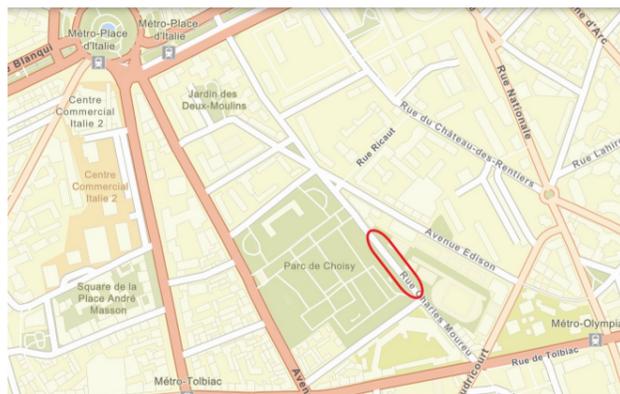


Direction de l'Urbanisme
Service de l'Action Foncière

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Projet de déclassement du domaine public routier et abrogation d'alignements Rue Charles Moureu à Paris 13^{ème}



Par arrêté du 10 avril 2024,
Madame la Maire de Paris ouvre une enquête publique
à la Mairie du 13^{ème} arrdt. (1 place d'Italie, 75013 PARIS),
du mercredi 12 juin au mercredi 26 juin 2024 inclus,
sur le projet de déclassement du domaine public routier et l'abrogation d'alignements
rue Charles Moureu à Paris 13^{ème}.

Monsieur Claude BURLAUD a été désigné en qualité de commissaire enquêteur.

Le dossier d'enquête déposé à la Mairie du 13^{ème} arrdt. sera mis à la disposition du public qui pourra en prendre connaissance et y consigner éventuellement ses observations sur le registre d'enquête :

les lundis, mardis, mercredis, vendredis de 8 heures 30 à 17 heures,

les jeudis de 8 heures 30 à 19 heures 30,

(bureaux fermés les samedis, dimanches et jours fériés).

Il sera en outre consultable sur le site « www.paris.fr »,
rubrique « concertations, enquêtes publiques et consultations ».

Afin d'informer et de recevoir les observations du public, le commissaire enquêteur assurera les permanences à la Mairie du 13^{ème} arrdt., les jours et heures suivants :

le mercredi 12 juin 2024 de 9 heures à 11 heures,

le jeudi 13 juin 2024 de 17 heures à 19 heures,

le mercredi 26 juin 2024 de 15 heures à 17 heures.

Les observations pourront également être adressées par écrit et pendant toute la durée de l'enquête au commissaire enquêteur, à la Mairie du 13^{ème} arrdt. ou déposées par voie électronique sur le registre dématérialisé ouvert sur le site dédié : <https://www.registre-numerique.fr/declassement-ruecharlesmoureu2024>

Elles seront annexées au registre d'enquête.